

# BUDGET COMMUNAL

pages 4 à 7

# vivre ensemble à Sonchamp

BULLETIN D'INFORMATION - MAI 2023 - N°403

Responsable de la rédaction : Ysabelle May-Ott, maire de Sonchamp

Comité de rédaction : Alain Resnier, Catherine Jarri, Sabrina Chaudesaigues et Richard Naze

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h/16h-18h. Samedi 9h-12h

Tél. 01 34 84 41 08 - mairie@sonchamp.fr



[www.sonchamp.fr](http://www.sonchamp.fr)



Laissez vos articles, petites annonces... sur la boîte mail : [journal.sonchamp@gmail.com](mailto:journal.sonchamp@gmail.com)

Éditorial de Mme Ysabelle May-Ott - Maire de Sonchamp



## Lutte contre les violences intrafamiliales

Avec mes collègues Maires, Députées ou élues du Sud Yvelines, nous avons repris la chanson «Cœur» de Clara Luciani pour mettre en lumière notre rôle dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Vos élu(e)s, hommes et femmes, font pleinement partie du dispositif de prise en charge des victimes. En lien avec les forces de l'ordre, les associations, les services sociaux, nous jouons un rôle essentiel dans l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales et voulions le faire savoir.

Cette vidéo a pour but de faire connaître notre engagement et d'inciter les victimes à pousser les portes de nos mairies, bureaux, permanences, car nous pouvons les aider à sortir de cette spirale infernale de violence. Souvent, elles ne savent pas ce qu'elles doivent faire, n'osent pas aller en gendarmerie. Les élus ou les référents peuvent les accueillir, les écouter, les orienter, les accompagner, servir d'intermédiaires avec les forces de sécurité ou les associations.

L'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) a répondu à un appel à manifestation d'intérêt interministériel visant à mettre en place des actions adaptées aux spécificités des territoires ruraux en faveur des femmes et de la lutte contre les violences.

Catherine Jarri, Maire-adjointe et vice-présidente du CCAS est sur notre commune l'élue référente de ce dispositif.

### LE CŒUR DES MAIRES

[https://www.youtube.com/watch?v=-uxYIB\\_l\\_sY](https://www.youtube.com/watch?v=-uxYIB_l_sY)

Empreinte : Conception et réalisation : Tony Bastian et Florian Pinard  
Le cabaret du bout des prés -Cernay-la-ville



## LA FÊTE EST DE RETOUR !

Il y a près de 30 ans, à Sonchamp, nous avons célébré les moissons à l'ancienne. Ce moment a été d'une grande importance à l'époque, offrant un échange intergénérationnel unique où nos aînés ont pu démontrer leur savoir-faire aux jeunes agriculteurs ainsi qu'aux habitants de notre village.

Aujourd'hui, soutenus par un groupe d'agriculteurs locaux et des résidents enthousiastes, nous souhaitons réinstaurer une fête agricole sur notre territoire. Pour y parvenir, nous avons créé une nouvelle association appelée "Folies champêtres". Notre équipe travaille activement à l'organisation de cet événement qui vise à recréer ces moments de rencontre entre les paysans du village et les habitants.

Dans cette ère de communication rapide et de réseaux sociaux, rien de plus agréable que de partager nos métiers, nos produits, nos discussions et nos moments de rire dans notre magnifique village.

### LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Une exposition de matériel agricole ancien (nos agriculteurs sont de fervents collectionneurs)

Des démonstrations et explications des pratiques agricoles d'antan

La présentation et la vente de produits locaux

De la musique et des jeux

Des spectacles mettant en scène les enfants de l'école sur le thème de l'agriculture

UN REPAS CHAMPÊTRE pour les grands (apéritif, charcuteries, cochon à la broche...), mais aussi pour les enfants.

Et bien d'autres activités encore...

Nous vous attendons tous le **3 septembre 2023 à partir de 10h00** dans un champ situé au centre du bourg (suivez les panneaux mis en place pour l'occasion).

### LE COUP DE MAIN

Si vous voulez nous rejoindre pour **une participation active dans l'organisation de cette fête**, nous recherchons toutes les bonnes volontés pour nous aider : **un peu, beaucoup, à la folie !**

Contactez-nous à l'adresse suivante : [folies.champetres.sonchamp@gmail.com](mailto:folies.champetres.sonchamp@gmail.com)

### RÉSERVATION DU REPAS CHAMPÊTRE

**Adultes : menu à 25€**

Apéritif  
Entrée de charcuteries  
Cochon grillé à la broche accompagné de ses pommes de terres  
Dessert

**Enfants : menu à 9€**

Saucisses ou merguez au choix  
Chips  
Crêpes  
Boisson

**Coupon de réservation au repas champêtre à retourner avant le 15 Août**

à la Mairie de Sonchamp 42 rue André Thome  
78120 Sonchamp accompagné d'un chèque de réservation à l'ordre de Folies Champêtres.

Nom : .....

Nombre de personnes présentes au repas :

..... adultes / ..... enfants

Réglé par chèque la somme de .....  
à l'ordre de l'association des Folies Champêtres

**Merci à tous et à bientôt pour la fête des Moissons !**

# Bilan financier



## BUDGET COMMUNAL

Chaque année, la préparation du budget est le moment crucial qui va déterminer notre capacité à faire fonctionner les services municipaux correctement et à investir dans les aménagements que nous souhaitons pour notre commune. C'est le juge de paix qui dirige la politique communale. Cette année la préparation du budget prévisionnel fut stressante, longue et laborieuse. Elle fut prétexte à de nombreux échanges et arbitrages.

### VOICI QUELQUES CHIFFRES QUI SE PASSENT DE COMMENTAIRES :

- **Charges générales**  
CA 2021 : 446 398,20€ / CA 2022 : 489 897,42€ / **BP 2023 : 625 900€**
- **Dont Energie électricité** (malgré l'extinction de l'éclairage public et l'arrêt du chauffage pendant les vacances)  
CA 2021 : 72 658,82€ / CA 2022 : 83 745,75€ / **BP 2023 : 180 000€**
- **Charges de personnel** (avec augmentation du point d'indice non compensé par l'état)  
CA 2021 : 623 836,62€ / CA 2022 : 694 912,97€ / **BP 2023 : 702 191€**
- **Charge financière et emprunt**  
CA 2021 : 4 399,40€ / CA 2022 : 5 777,05€ / **BP 2023 : 10 900€**

Ainsi, il nous a fallu être extrêmement économes et rigoureux sur les dépenses afin de clôturer le budget 2022. Comme tout un chacun, nous avons subi une inflation inédite, vu les cours de l'énergie s'envoler et supporté les augmentations que tous nos prestataires nous ont répercutées.

Il est des communes qui ont fait des choix radicaux pour 2023 : stopper tout projet non engagé, réduire les offres périscolaires, diminuer le personnel, réduire les aides et subventions....

Nous aussi avons évoqué ces possibilités ; mais finalement nous avons choisi de maintenir à tout prix nos offres de service public, de maintenir la vie sociale du village et de concrétiser ce qui était en cours, sans nous interdire de projeter un avenir pour notre village.

Mais pour cela, et malgré une hausse nationale des bases de calculs des taxes foncières, nous n'avons pas eu d'autre choix que d'augmenter pour la première fois depuis 3 ans, la part qui revient à la commune. Nous l'avons votée la plus minime possible, soit une augmentation de 1,5% du taux des taxes foncières sur le bâti et sur le non-bâti ; ainsi que sur celui de la taxe d'habitation concernant les résidences secondaires.

Le budget prévisionnel validé lors du conseil municipal du 13 avril dernier, que vous découvrirez dans les documents joints, va nous permettre d'avancer sur nos projets en veillant scrupuleusement sur les dépenses et en mobilisant les subventions existantes.

Malgré les difficultés quotidiennes et la complexité de notre mandat électoral, nous gardons le cap pour que Sonchamp soit toujours considéré comme un village bien équipé, dynamique où il fait bon vivre.

Bonne lecture.  
Ysabelle May-Ott

CA : Compte Administratif (réalisé) - BP : Budget Prévisionnel

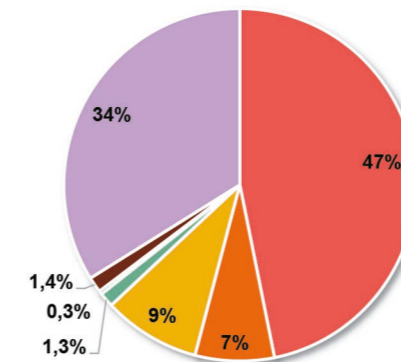
# Bilan financier

# FONCTIONNEMENT

## 2022 BUDGET RÉALISÉ

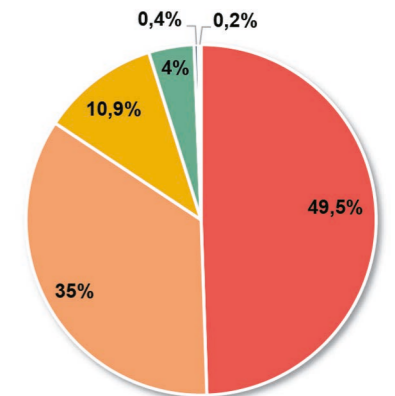
RECETTES		
Impôts et Taxes	1 029 190,09 €	47%
Dotations et subventions	160 039,62 €	7%
Produits des ventes du domaine et participations	196 695,20 €	9%
Autres Produits (loyers, baux, locations...)	29 089,56 €	1,3%
Produits exceptionnels	7 318,33 €	0,3%
Opération d'ordre entre sections (régie)	- €	0%
Atténuation de charges	31 343,24 €	1,4%
Reprise sur amortissements et provisions	- €	0%
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>1 453 676,04 €</b>	
Résultat de fonctionnement reporté 2021	744 540,34 €	34%
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>2 198 216,38 €</b>	

- Impôts et Taxes
- Dotations et subventions
- Produits des ventes du domaine et participations
- Autres Produits (loyers, baux, locations...)
- Produits exceptionnels
- Atténuation de charges
- Résultat de fonctionnement reporté 2021\*



DÉPENSES		
Charges de personnel et frais assimilés	694 912,97 €	49,5%
Charges à caractère général	489 897,42 €	35%
Autres charges de gestion courante	152 573,43 €	10,9%
Atténuation de produits (FPIC)	58 888,00 €	4%
Charges financières (intérêts des emprunts)	5 777,05 €	0,4%
Charges exceptionnelles	- €	0%
Dotations aux amortissements	3 066,00 €	0,2%
<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>1 405 114,87 €</b>	
Virement à la section d'investissement	- €	0%
<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>1 405 114,87 €</b>	

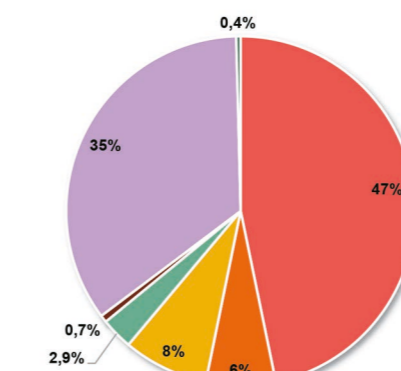
- Charges de personnel et frais assimilés
- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion courante
- Atténuation de produit (FPIC)
- Charges financières (intérêts des emprunts)
- Dotations aux amortissements



## 2023 BUDGET PRÉVISIONNEL

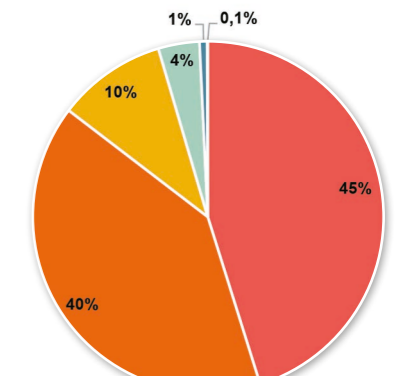
RECETTES		
Impôts et Taxes	1 050 043 €	47%
Dotations et subventions	144 887 €	6%
Produits des ventes du domaine et participations	177 734 €	8%
Autres Produits (loyers, baux, locations...)	66 135 €	2,9%
Produits exceptionnels	- €	0%
Opération d'ordre entre sections (régie)	- €	0%
Atténuation de charges	15 000 €	0,7%
Reprise sur amortissements et provisions	- €	0%
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>1 453 799 €</b>	
Résultat de fonctionnement reporté 2022	7 83 455,53 €	35%
Intégration résultat budget Logement	8 730,22 €	0,4%
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>2 245 984,75 €</b>	

- Impôts et Taxes
- Dotations et subventions
- Produits des ventes du domaine et participations
- Autres Produits (loyers, baux, locations...)
- Atténuation de charges
- Résultat de fonctionnement reporté 2022\*
- Intégration résultat budget Logement



DÉPENSES		
Charges de personnel et frais assimilés	702 191 €	45%
Charges à caractère général	625 900 €	40%
Autres charges de gestion courante	156 420 €	10%
Atténuation de produit (FPIC)	59 000 €	4%
Charges financières (intérêts des emprunts)	10 900 €	1%
Charges exceptionnelles	1 000 €	0,1%
Dotations aux amortissements	- €	0%
<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>1 555 411 €</b>	
Virement à la section d'investissement	690 573,75 €	
<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>2 245 984,75 €</b>	

- Charges de personnel et frais assimilés
- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion courante
- Atténuation de produit (FPIC)
- Charges financières (intérêts des emprunts)
- Charges exceptionnelles



## 2022 RÉALISÉ

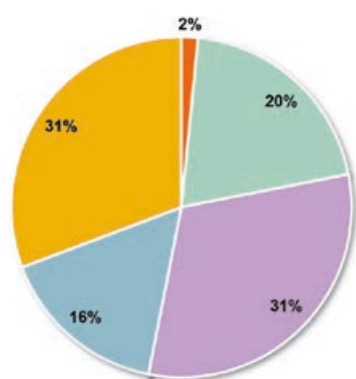
### RECETTES

Opérations patrimoniales	10 475,86 €	2 %
Dotations, fonds divers et réserves	135 179,80 €	20 %
Subventions d'investissement	207 361,95 €	31 %
Emprunts et dettes assimilées	- €	0 %
Subventions d'équipement versées	- €	0 %
Immobilisations corporelles	- €	0 %
Immobilisations en cours	107 500,75 €	16 %
Autres immobilisations financières	- €	0 %
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>460 518,36 €</b>	
Résultat de fonctionnement reporté 2021	204 339,21 €	31 %
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>664 857,57 €</b>	

### DÉPENSES

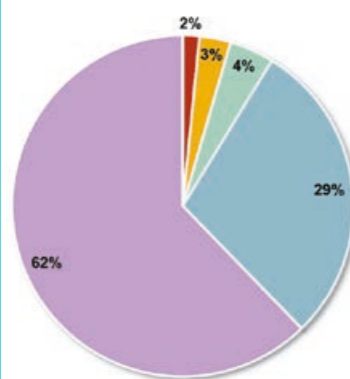
Opérations patrimoniales	10 475,86 €	2 %
Dotations, fonds divers et réserves	- €	0 %
Emprunts et dettes assimilées	20 000,00 €	3 %
Immobilisations incorporelles	28 569,86 €	4 %
Immobilisations corporelles	195 679,69 €	29 %
Immobilisations en cours	419 778,14 €	62 %
Dépenses imprévues	- €	0 %
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	0 %
<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>674 503,55 €</b>	

### Recettes



- Opérations patrimoniales
- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement
- Immobilisations en cours
- Résultat de fonctionnement reporté 2021

### Dépenses



- Opérations patrimoniales
- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours

### DÉTAIL IMMOBILISATIONS

#### OPÉRATION PATRIMONIALE

Créances sur transfert de droits à déduction de TVA  
Sur enfouissement de réseaux ENEDIS rue des Clos

#### Emprunts et dettes assimilées

Emprunt en euros (1641)  
Dépôts et cautionnements (165)

#### Immobilisations incorporelles (20)

Frais d'études  
Glacières,  
Aménagement sentes et placette, Bornages géométriques  
Logiciels et licences informatiques

#### Immobilisations corporelles (21)

Agencements et aménagements extérieurs  
Abords de l'étang, Réfection du ponton,  
Clôture renforcée du poulailler

Agencements et aménagements des bâtiments  
Travaux d'urgence église, Capteurs CO2,  
Remplacement transformateur électrique de l'école,  
Peintures extérieures des boiseries de l'école maternelle

Sécurité - installations électriques - voirie - panneaux de voirie  
Radar pédagogique, Assis debout,  
Mise en conformité des arrêts de bus pour le ramassage scolaire  
des hameaux (Louareux - Beaudicourt - Guépière - Chatonville)  
Paratonnerre église - mise en conformité

Mobilier et matériel  
Matériel informatique, droits et évolution des procédures Casiers  
vestiaires cantine

Matériel roulant  
Achat du minibus Volkswagen

#### IMMOBILISATIONS EN COURS (23)

Constructions  
Réaménagement du cabinet médical "Les hirondelles"  
Agrandissement restaurant scolaire (fin)  
Fenêtres restaurant scolaire  
Diagnostics salle de Greffiers

Installations, matériels et outillage techniques  
Parking du cimetière - Greffiers / Libération / Les Monts / Les Meurgers  
Chaussée route de Pinceloup, rue des chênes secs, Beaudicourt, Chicane  
Louareux, tourne à gauche rue de Louviers - La Hunière,  
Travaux sur canalisations eaux pluviales / eaux usées

**Total immobilisations 2022** 674 503,55 €

## 2023 PRÉVISIONNEL

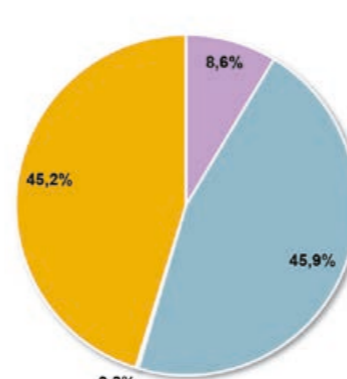
### RECETTES

Opérations patrimoniales	- €	0 %
Dotations, fonds divers et réserves	131 850,85 €	8,6 %
Subventions d'investissement	700 518,93 €	45,9 %
Emprunts et dettes assimilées	4 000,00 €	0,3 %
Subventions d'équipement versées	- €	0 %
Immobilisations corporelles	- €	0 %
Immobilisations en cours	- €	0 %
Autres immobilisations financières	- €	0 %
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>836 369,78 €</b>	
Résultat de fonctionnement reporté 2022	690 573,75 €	45,2 %
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>1 526 943,53 €</b>	

### DÉPENSES

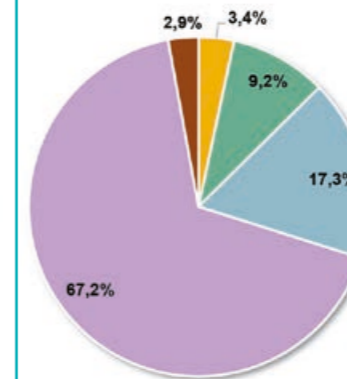
Opérations patrimoniales	- €	0 %
Dotations, fonds divers et réserves	- €	0 %
Emprunts et dettes assimilées	51 600,00 €	3,4 %
Immobilisations incorporelles	140 813,60 €	9,2 %
Immobilisations corporelles	263 832,21 €	17,3 %
Immobilisations en cours	1 026 846,87 €	67,2 %
Dépenses imprévues	- €	0 %
<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>1 483 092,68 €</b>	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	43 850,85 €	2,9 %
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>1 526 943,53 €</b>	

### Recettes



- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes assimilées
- Résultat de fonctionnement reporté 2022

### Dépenses



- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté

### DÉTAIL DES RECETTES

#### DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES 131 850,85 €

FCTVA (10222) 88 000,00 €  
TAM (10226) - €  
Excédent de Fonctionnement capitalisé (1068) 43 850,85 €

#### SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 700 518,93 €

Programme Greffiers 68 000,00 €  
Programme Eglise 2 955,00 €  
Programme Maison médicale 476 800,00 €  
Programme Triennal Voirie 49 390,00 €  
Travaux écoles 16 704,00 €  
Travaux de voirie 52 544,93 €  
Travaux bâtiments communaux 16 600,00 €  
Terrains 17 525,00 €

#### EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES 4 000,00 €

Dépôts et cautionnements (165) 4 000,00 €

### DÉTAIL DES DÉPENSES

#### EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES 51 600,00 €

Emprunt en euros (1641) 47 600,00 €  
Dépôts et cautionnements (165) 4 000,00 €

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (20) 140 813,60 €

mission diag et MOE - bureau d'étude Structureo 5 451,60 €  
Etudes Eglise 11 802,00 €  
MOE - Architecte 67 260,00 €  
autres études honoraires 23 800,00 €  
PLU 20 000,00 €  
Logiciels et licences informatiques 12 500,00 €

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (21) 263 832,21 €

Eclairage public 52 919,28 €  
Aménagements extérieurs 43 559,75 €  
Sécurité - voirie - bâtiments - PCS 53 676,10 €  
Panneaux de voirie 45 048,13 €  
Achat de terrains 34 674,70 €  
Mobilier et matériel 19 072,24 €  
Bâtiments 8 847,42 €  
Services techniques 6 034,59 €

#### IMMOBILISATIONS EN COURS 1 026 846,87 €

Travaux de fondation reprise en sous-oeuvre 142 680,00 €  
Coût travaux batiment - Greffiers 42 000,00 €  
travaux Eglise 34 204,87 €  
Coût travaux batiment - Maison médicale 726 402,00 €  
pParking de la libération 64 000,00 €  
Rénovation 2 appartements rue André Thome 17 560,00 €



Une information de prévention faite par deux gendarmes de St Arnoult a eu lieu le 12 mai

Les participants ont bénéficié de conseils utiles pour adopter les bons réflexes afin d'éviter les cambriolages, de repérer les escroqueries en ligne ou de prévenir les vols de voiture !

Nous les remercions pour leur exposé clair et utile !!



**Merci de penser au voisinage**

## NUISANCES SONORES

C'est le printemps et les activités extérieures reprennent leur droit (travaux, jardinage),

**MAIS ATTENTION, PENSONS AU VOISINAGE ! RESPECTONS LES HORAIRES**

### Activités professionnelles

Entre 7 h et 20 h en semaine ;  
Entre 8 h et 19 h le samedi ;  
Interdit le dimanche et jours fériés

### Activités privées

en semaine de 8h30 à 12h / 14h à 19h30  
le samedi de 9h à 12h / 15h à 19h  
le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

## Madame le Maire vous répond...

### COURRIELS REÇUS À LA MAIRIE

« Je vous contacte car je pense qu'il serait important maintenant de mettre une gare dans la commune de Sonchamp.

De nos jours il est aberrant de ne pas avoir une gare dans une ville. Il y a des personnes qui ne sont pas véhiculées, les enfants qui doivent se déplacer pour aller dans leurs établissements. Rendez vous compte du trajet en bus !!! A quand une gare ? »

Mme Le Maire précise que notre commune rurale n'est pas vraiment une ville et qu'il n'est pas prévu que le train qui dessert Rambouillet s'arrête à Sonchamp ! Nous continuerons à utiliser les ramassages scolaires mis en place par la commune pour l'école primaire, ainsi que la ligne express 10 (Rambouillet/Dourdan) pour les collégiens et lycéens.

Calvaire de Greffiers : des administrés nous saisissent sur l'implantation d'un nouveau calvaire installé récemment sur un terrain privé à côté du silo de Greffiers. Vous trouverez ci-dessous la réglementation qui régit ces installations :

« Sont dispensées de toute formalité au titre du présent code, en raison de leur nature ou de leur très faible importance, sauf lorsqu'ils sont implantés dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, dans les abords des monuments historiques ou dans un site classé ou en instance de classement :

a) Les constructions nouvelles répondant aux critères cumulatifs suivants :

- une hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à douze mètres ;
- une emprise au sol inférieure ou égale à cinq mètres carrés ;
- une surface de plancher inférieure ou égale à cinq mètres carrés ; »

Bien que la mairie en ait été informée en amont, ainsi que les services du département, ce type de construction, ne nécessite pas de demande d'autorisation d'urbanisme.

« Après les chenilles urticantes, je voulais signaler qu'il y a des buses qui passent en rase mottes de la tête ce qui est assez flippant en passant entre les parcelles N18, N19 et N20 et N23, N24 et N25 (même N27 le dernier survol en revenant vers l'étang)... je ne sais pas s'il est possible de mettre des panneaux pour prévenir les coureurs d'éviter la zone (j'ai lu que c'était surtout de courir qui semblait pousser les buses à attaquer pensant être elles mêmes attaquées en période où les oisillons sont encore dans le nid). En tout cas pour info, de mon côté je n'y repasserai pas de suite ;-) »

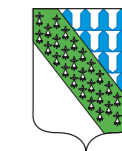
Mme Le Maire remercie pour cette information et précise que les attaques sont extrêmement rares mais qu'il convient pendant quelques semaines d'éviter cette zone pour permettre aux buses de nicher tranquillement.

### Voici quelques informations supplémentaires à ce sujet...

Le phénomène est connu et documenté d'après la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Entre mai et juillet, c'est la période de nidification. Les jeunes dans les nids vont s'essayer au vol, mais ne sont pas encore assurés. Les parents veillent et défendent leurs petits. » C'est un « instinct de défense territoriale » qui conduit les buses à identifier les joggeurs comme des prédateurs potentiels.

### Que faire pour se prémunir de ces attaques ?

Demeurez attentif à votre environnement. Evitez de courir les écouteurs vissés sur les oreilles, il faut éviter le secteur en question jusqu'à la fin du mois de juin, quand la nidification prendra fin. Enfin, pour les mordus de ce magnifique coin de nature, « on peut toujours courir avec un casque de vélo sur la tête ».



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU PLAN "CANICULE- GRAND FROID-ÉPIDÉMIE- URGENCES" REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES.

Nous attirons votre attention sur l'importance de **s'inscrire au plan d'urgence**. En effet, nous portons une attention particulière aux personnes fragiles, n'hésitez pas !

**Ne laissons personne démuné et seul !**

Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un proche, un voisin, remplissez le formulaire ci-dessous !

**En cas de plan d'alerte, la mairie et le CCAS pourront agir plus facilement et vous avertir.**

Inscription à déposer à la mairie de Sonchamp ou à envoyer au 42 rue André Thome 78120 Sonchamp ou par e-mail : [mairie@sonchamp.fr](mailto:mairie@sonchamp.fr)

### INFORMATIONS OBLIGATOIRES

#### MADAME,

Nom : .....

Prénom : .....

Nom de jeune fille : .....

Date de naissance : .....

Téléphone portable : .....

#### MONSIEUR,

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Téléphone portable : .....

Téléphone fixe : .....

Courriel : .....

Adresse : .....

#### Vous vivez :

seul(e)       en couple       en famille

#### L'inscription est demandée au titre de :

personne âgée de 65 ans et plus       personne en situation de handicap       personne isolée



# Infos mairie

## PRESTATIONS À DOMICILE DONT BÉNÉFICIE LA PERSONNE (réponses facultatives)

	OUI	NON	INTERVENTION	
			JOURS	HORAIRES
Portage des repas				
Aide ménagère				
Soins à domicile				
Télé alarme				
Autres : précisez				

## PERSONNE(S) À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

1. Civilité : <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Mme	2. Civilité : <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Mme
Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Qualité : .....	Qualité : .....
Téléphone fixe : .....	Téléphone fixe : .....
Téléphone portable : .....	Téléphone portable : .....

Nom et coordonnées du médecin traitant\* : .....

Autres informations que vous souhaitez nous communiquer\* :  
 .....  
 .....

Fréquentation de clubs ou autres structures/ activités\* (précisez les jours et les horaires) :  
 .....  
 .....

Par la présente, je souhaite  
 m'inscrire  faire inscrire un proche sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement de ce plan

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et qu'une de radiation du registre nominatif peut être effectuée à tout moment sur simple demande. Ce fichier restera confidentiel et ne sera utilisé que dans le cadre du plan d'urgence.

Date : ..... Signature : .....

\* Les réponses sont facultatives

# Infos mairie



## MARCHÉ AUX PLANTES DU 8 MAI 2023

Malgré une météo capricieuse mais sans pluie, la troisième édition du marché aux plantes, organisé par les membres du CCAS s'est déroulée sous les meilleurs auspices !

Grâce aux nombreux dons, aussi bien en plantes vertes ou fleuries, plans de tomates et autres plans potagers mais aussi arbustes et mêmes de splendides rosiers offerts par le rosériste-obtenteur André Eve, sans oublier des vêtements et revues de jardinage ainsi que des poteries variées, le marché était bien achalandé ! Dès 9h, les premiers visiteurs se pressaient pour commencer leurs achats et ils se sont succédés ainsi tout au long de la journée.

Un grand merci à tous les acteurs qui ont permis à ce marché d'avoir autant de succès :

- Ceux qui ont donné des plantes en commençant leurs semis parfois dès la fin de l'hiver ou des objets variés en lien avec le jardin.
- Ceux qui sont venus acheter quelques fois en grande quantité toutes ces plantes et à qui on souhaite un bon jardinage !
- Ceux, membres du CCAS qui ont organisé tous les préparatifs, en se transformant en vendeurs puis en aidant au démontage..

Tous les bénéfices de ce marché ont été versés au CCAS de Sonchamp permettant ainsi d'envisager des actions auprès des personnes en précarité.

N'oubliez pas de redonner les pots de vos plantations à la mairie, ils resserviront l'année prochaine ! Merci d'avance !

# État civil

## MARIAGE

Tous nos vœux de bonheur à Mme Fatou SAKO et Mr Cédric BERTRET pour leur mariage célébré le 1<sup>er</sup> avril 2023



**COLLECTE DE SANG**  
à Saint-Arnoult-en-Yvelines

**VENDREDI 23 JUIN**  
de 14h30 à 19h30  
rue Louis Genet


En privilégiant les rendez-vous :  
[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/)

Les donateurs se présentant sans rendez-vous sont accueillis selon le flux uniquement.

**4 juin**  
**Inauguration au lavoir de Sonchamp à 15h30**  
Les 2 artistes seront sur place et proposeront plusieurs animations


**Circuit artistique à la découverte d'un patrimoine en Vallée de Chevreuse - Du 27 mai au 17 septembre 2023, accès libre**

Pour chaque lavoir, une création spécifique et inédite sera réalisée à partir de différentes techniques (photographie, peinture, gravure, sculpture, land art, etc.) et d'une large palette de matériaux.

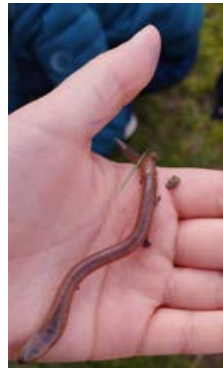


**17 septembre :**  
**journée du patrimoine autour du Lavoir**

Agenda, détail des temps forts, carte interactive des 33 lavoirs... en ligne : [www.helium-artistes.com](http://www.helium-artistes.com)



# École La Genetière



## La classe de CM1/CM2 NOS AMIS LES VERS DE TERRE



Au printemps, Ellie nous a proposé de participer à un concours organisé par Yvelines Environnement sur le thème « nos amis les vers de terre ».

Passées nos 1<sup>ères</sup> réactions de dégoût ou d'étonnement, nous nous sommes mis au travail.

Recherches sur Internet grâce aux tablettes de l'école, visionnage d'un « C'est pas sorcier » sur le thème, bêchage dans le jardin pour observer les vers en direct, nous avons fini par être de vrais as de la géodrilologie !

Pendant plusieurs semaines, nous avons cherché à répondre aux 30 définitions du concours et à faire une réalisation sur ce que nous avons retenu.

**Au retour des vacances de printemps, nous avons appris que nous avons gagné un prix !**



Une petite délégation d'élèves s'est donc rendue à Versailles le mardi 16 mai pour assister à cette remise des Prix où la classe est arrivée 2<sup>e</sup> dans sa catégorie CM1/CM2.

Hormis notre fierté, nous voudrions vous inviter à tous vous pencher sur l'utilité de cet être vivant qui fournit un travail incroyable dans nos jardins : c'est lui qui aère et fertilise nos sols.

Et si vous avez du temps, venez admirer à la Bergerie Nationale de Rambouillet les multiples réalisations de ce concours, dont la nôtre !

# Périscolaire

## RETOUR EN IMAGES SUR LES VACANCES D'AVRIL.



Nous sommes retournés à l'ère des dinosaures. Fouilles archéologiques, masques, bataille navale géante, sablés empreintes ...

Les enfants ont adoré s'immerger dans ce monde oublié.

**Nous enfilons notre salopette de fermier pour...**



...des vacances d'ÉTÉ à LA FERME !



# La Bibliothèque

42 rue André Thome - 78120 SONCHAMP - Tél : 01 34 84 45 89  
bibliotheque.sonchamp@orange.fr  
Catalogue en ligne : [cheminlisant.opac-x.com/Sonchamp](http://cheminlisant.opac-x.com/Sonchamp)



## Bébés lecteurs

Le vendredi matin.  
Ouvert à tous. Gratuit.  
Sans inscription.  
Prochain rendez-vous  
**le 6 juin à 9h00.**

**PROCHAINES NAVETTES  
les 13 et 27 juin et  
11 juillet**

**N'hésitez pas à aller visiter notre site  
et faire vos réservations. Celles-ci  
seront acheminées par la navette.**

[cheminlisant.opac-x.com/Sonchamp](http://cheminlisant.opac-x.com/Sonchamp)

**La bibliothèque enrichit sa sélection  
de magazines en vous proposant  
5 nouveaux abonnements**



## Hippodrome de Rambouillet

25 juin 2023, à 13 h 30

## Courses au trot avec le Prix de Sonchamp



## Animations pour les enfants

Maquillage, sulkys à pédales, structure gonflable, poneys



## Tombolas gratuites

Un circuit abbaye et châteaux à gagner  
et de nombreux autres cadeaux

*Répondez à l'appel de la forêt*

**les nuits  
des  
forêts**

à l'Espace Rambouillet  
16 & 17 Juin 2023  
à partir de 19h  
Immersion pédagogique,  
spectacles et animations.  
Programme, informations  
et réservation sur notre site internet  
Scannez le QR code ou rdv sur  
[www.espaceramouillet.fr](http://www.espaceramouillet.fr)

**Fête de  
l'ÉCOLE de  
MUSIQUE  
de Sonchamp**

**9, 10 et 11 juin  
jam'&concerts**

Tout le  
programme sur  
[EMASMUSIC.COM](http://EMASMUSIC.COM)

A SONCHAMP - SALLE DES FÊTES

Les élèves de l'association  
Sonchampoise 6ème Art dansent

# Harry Potter



**Dimanche 18 juin  
à 14h et à 17h**

Espace Jean Racine - St Rémy-lès-Chevreuse

Informations et réservations :  
<https://www.helloasso.com/associations/association-sonchampoise-6eme-art>



Commune de Sonchamp Saint Rémy BEER'S

L'association  
**SPORT ET RENCONTRE**  
vous propose

## UNE ANIMATION FESTIVE, DANSANTE gratuite et ouverte à tous !!

### SAMEDI 10 JUIN

à partir de 15h au gymnase de SONCHAMP

Goûter et boissons seront offerts  
**Venez nous rejoindre !!**



**SHINTAÏDO AVEC BÂTON**  
Art martial japonais pour le bien-être

Nous vous proposons  
**un stage de découverte**

le dimanche 11 juin de 10h30 à 12h  
au Gymnase de Sonchamp (78120)

**OUVERT A TOUTES ET A TOUS A PARTIR DE 18 ANS !**  
CONTACT : AKIHIRO NISHIDA 06 20 18 19 08

Comité des fêtes de Sonchamp

**Bourse aux livres  
et aux jouets  
&  
Puces créatives**

**Dimanche  
24 septembre  
de 10h à 18h**

Salle des fêtes  
rue des fours  
à chaux  
Sonchamp

Pour plus de renseignements  
vous pouvez nous contacter au :  
06 77 94 01 87 - 06 60 79 38 81  
[comitedesfetes.sonchamp@gmail.com](mailto:comitedesfetes.sonchamp@gmail.com)

### **BOURSE AUX LIVRES, AUX JOUETS & PUCES CREATIVES**

Si vous souhaitez réserver un stand  
(nombre de places limitées).

Il vous suffit de remplir le bulletin  
d'inscription ci-dessous et de le  
retourner accompagné de votre  
règlement, à l'adresse suivante :  
Comité des fêtes et de loisirs à Sonchamp  
89, rue André Thome - 78120 Sonchamp

..... ✂  
**Bulletin d'inscription à nous retourner  
avant le 10/09/23**

Nom et prénom .....

Adresse .....

Tél. : .....

Mail .....

- Puces créatives
- Bourse au livres et aux jouets
- Les deux

Table au tarif de 5€ - 2 tables maximum par exposant  
**Aucune réservation ne sera validée sans règlement.**

## Information de la préfecture des Yvelines concernant L'INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE (IAHP)

Depuis le mois de mars 2023, la France connaît une forte diminution du risque de diffusion du virus de l'influenza aviaire hautement pathogène, ce qui a conduit le Ministre de l'Agriculture à baisser le risque relatif à l'IAHP au niveau modéré depuis le 26 avril 2023.

Par ailleurs, dans le département des Yvelines, aucune nouvelle suspicion en élevage ou basse-cour n'a été déclarée depuis le mois de mars, ni aucun cas identifié dans la faune sauvage.

Cette situation favorable a conduit le Préfet des Yvelines à lever la zone de contrôle temporaire (ZCT) qui avait été instaurée sur l'ensemble du territoire des Yvelines par arrêté préfectoral no2023-01-25-00006 du 25 janvier 2023.

La levée de la ZCT et l'abaissement au niveau de risque modéré lèvent l'obligation de mise à l'abri des volailles les restrictions de déplacement, les mesures vis-à-vis des gibiers chassés et les interdictions de rassemblement d'oiseaux sauf dans les zones à risque particulier (ZRP) définies par l'arrêté du 16 mars 2016 relatif aux niveaux du risque épidémiologique en raison de l'infection de l'avifaune par un virus influenza aviaire hautement pathogène.

Pour les Yvelines, neuf communes sont concernées par les ZRP (Bennecourt, Bonnières sur Seine, Freneuse, Gommecourt, Guernes, Méricourt, Moisson, Mousseaux sur Seine, Rolleboise). Cependant, début mai, de nouveaux foyers ont été détectés dans des élevages du Sud-Ouest de la France et des cas sont toujours repérés dans la faune sauvage.

Aussi, la vigilance et le respect des règles de prévention restent toutefois impératifs dans tous les élevages de volailles et de gibiers à plumes, ainsi que dans les basses-cours.

Les recommandations précédemment transmises aux personnes qui détiennent une basse-cour et/ou des oiseaux d'ornement sont toujours d'actualité, à savoir :

- Mettre à l'abri les points d'abreuvement et d'alimentation afin de limiter les contacts avec la faune sauvage ;
  - Appeler leur vétérinaire ou la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) des Yvelines en cas d'apparition de signes cliniques ou de mortalité anormale.
- Pour les basses-cours situées dans les communes de la ZRP, la mise à l'abri (sous filet ou en bâtiment) est toujours obligatoire.

La DDPP reste à votre disposition et à celle des services municipaux pour tout complément d'information ou question que vous pourriez avoir sur ces mesures.

**Vous pouvez joindre la DDPP par téléphone au 01 39 49 77 70, ou par courriel sur la boîte générale [ddpp@yvelines.gouv.fr](mailto:ddpp@yvelines.gouv.fr)**

**Le numéro d'urgence pour les week-ends (du vendredi soir au lundi matin) et les jours fériés, dans le cadre des astreintes mises en place à la DDPP, est le 01 39 49 78 00.**

# ASSEMBLÉE DES ENFANTS ET DES JEUNES YVELINOIS

Protéger les jeunes, ça te parle ?  
Tu as entre 7 et 21 ans ?  
Tu as des idées à partager ?



**POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE !**

+ D'INFOS SUR :  
[yvelines.fr/assembleejeunes](http://yvelines.fr/assembleejeunes)  
CONTACT  
[cdej-assembleejeunes@yvelines.fr](mailto:cdej-assembleejeunes@yvelines.fr)

Université Paris Nanterre

Yvelines Le Département

LE DÉPARTEMENT  
DES YVELINES  
PREND SOIN  
DE VOUS !



RDV sur  
[www.yvelines-telemedecine.fr](http://www.yvelines-telemedecine.fr)

**Votre médecin traitant n'est pas disponible ?  
Consultez un médecin dans une  
cabine de télémedecine**

En cas de difficulté sur le site, contactez le  
01 70 81 49 46 (hors d'un appel local)

Yvelines Le Département

# Agenda et petites annonces

LE RÈGLEMENT DES PETITES ANNONCES est consultable sur le site [www.sonchamp.fr](http://www.sonchamp.fr). Merci d'en prendre connaissance avant toute demande de publication.

## 9 JUIN FÊTE DE L'ÉCOLE

À PARTIR DE 18H

## 10 JUIN SPORT-RENCONTRE

15H AU GYMNASE

## 9, 10 ET 11 JUIN ÉMAS FÊTE DE LA MUSIQUE

SALLE DES FÊTES DE SONCHAMP

## 11 JUIN STAGE SHINTAÏDO

10H30 AU GYMNASE

## 23 JUIN DON DU SANG

14H30 À 19H30 À SAINT-ARNOULT

## HOMMAGE AUX AVIATEURS

17H45 - PARC ANIMALIER

## 25 JUIN PRIX DE SONCHAMP

13H30 HIPPODROME DE RAMBOUILLET

**DU 7 AU 10 JUIN 2023**

**CHRYSTELLE CHAUDÉ**  
22 BIS RUE DES VALLEES  
78120 SONCHAMP

SUR RDV 06.76.90.19.55  
[WWW.CHRYSTELLECHAUDE.COM](http://WWW.CHRYSTELLECHAUDE.COM)

**REFLEXOLOGIE PLANTAIRE**  
SUD AFRICAINE  
60 MIN 35€ AU LIEU DE 30€

**MASSAGES AYURVÉDIQUES**  
KANSU (MASSAGE DU PIED AVEC UN BOL)  
60 MIN 35€ AU LIEU DE 30€

MASSAGE DU DOS  
30 MIN 15€ AU LIEU DE 30€

ABHYANGA (MASSAGE COMPLET DU CORPS & VISAGE)  
60 MIN 45€ AU LIEU DE 60€

**REFLEXOLOGIE & MASSAGES "EN FESTIVAL"**



## GARDE D'ENFANT

Nous recherchons une personne pour garder à domicile (Sonchamp bourg) notre fils handicapé (T21) les lundi et jeudi de 16h15 à 18h15 hors vacances scolaires. Travail déclaré.  
Mme Rodrigues : 06 89 36 68 13



**TAXI**  
D I C B A I

TAXI CHRIS URBAIN

**TAXI YVELINOIS**  
Trajets toutes distances  
Gares, Aéroports et Hôpitaux  
Conventionné CPAM

**07.86.23.07.39**

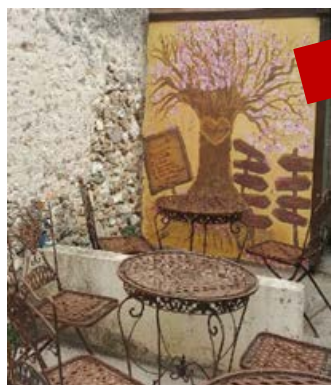
NOMY SERVICES  
1 A rue des chênes secs, 78120 Sonchamp  
Commune de Stationnement - TRAPPES

## GARDE D'ANIMAUX

Nous cherchons une personne de confiance habitant proche de Sonchamp pour venir matin et soir ouvrir et nourrir nos animaux du 9 au 15 juillet. Cela devrait prendre environ 1h-1h30/jour (30 minutes matin et un peu plus le soir), il faut évidemment aimer les animaux et y être habitué un minimum, nos animaux sont habitués à l'homme. Nous sommes en campagne proche de Sonchamp d'où la nécessité d'habiter à proximité. Rémunération à voir ensemble. Contact : Mme Monnier au 06 95 09 87 10

## L'Epicurienne, votre commerce multi-services.

Son restaurant



**Terrasse ouverte**

**Nouveauté**

Déjeunons  
du **lundi au samedi**

Une cuisine maison travaillée avec  
soin, des produits frais.

Retrouver via le site les menus proposés  
[www.epicuriennedesonchamp.com](http://www.epicuriennedesonchamp.com)

## Traiteur

Réservez votre repas

**19 juin : fête des pères**



- Feuilleté d'escargot à la crème d'ail
- Filet de Bœuf et jus réduit, gratin dauphinois
- Cheesecake aux fruits rouges



Je choisis une solution toute simple pour faire partir mon courrier ou mes colis en France ou étranger !! **Les préaffranchis**

**Réservez**

Au 01 30 88 65 97

[www.epicuriennedesonchamp.com](http://www.epicuriennedesonchamp.com)